



BIONERSIS ACCOMPAGNE FRANÇOIS FILLON AU VIETNAM

Paris, le 3 novembre 2009 - Frédéric Pastre, Président Directeur Général de Bionersis, fera partie de la délégation accompagnant le Premier Ministre François Fillon, lors de sa visite officielle au Vietnam, du 11 au 13 novembre 2009.

Acteur global du secteur des énergies renouvelables, Bionersis est le leader mondial de la conception, le financement et le développement d'unités de captage et de valorisation du biogaz de décharges. Bionersis intervient dans les pays en voie de développement pour mettre en œuvre des projets MDP* dans le cadre du Protocole de Kyoto et obtenir ainsi des Crédits Carbone (CER*).

« Cette invitation officielle à accompagner le Premier Ministre va renforcer la notoriété et la crédibilité de Bionersis, déclare Frédéric Pastre. Elle devrait permettre par ailleurs d'accélérer les négociations que nous menons actuellement pour le développement de plusieurs projets de valorisation énergétique des biogaz au Vietnam. » Bionersis pourrait ainsi être la première entreprise à enregistrer et exploiter un projet MDP Biogaz de décharge au Vietnam.

« Le Vietnam est un pays stratégique pour notre développement en Asie, et nous nous félicitons des excellentes relations nouées avec nos partenaires locaux. Les projets en cours de négociation dans l'ensemble du pays représentent un potentiel de production de plusieurs millions de CER. Compte tenu de la taille et de la qualité des sites proposés à Bionersis, une production énergétique significative est également planifiée à moyen terme », conclut Frédéric Pastre.

***MDP (Mécanisme de Développement Propre) ou CDM (Clean Development Mechanism)** : Mis en place par le protocole de Kyoto, ce mécanisme permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un pays du Sud. En contrepartie, l'investisseur obtient des crédits carbone. Supervisé par le Secrétariat Général du Protocole de Kyoto (UNFCCC), le MDP vise à aider les pays en développement à parvenir à un développement durable et à aider les pays industrialisés à remplir leurs engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre, grâce à un système de compensation.

***CER (Certified Emission Reductions)** : Un CER est un crédit carbone qui équivaut à la destruction d'une tonne de CO₂. Les CER sont attribués aux entreprises qui participent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en développant des projets MDP. Échangeables sur les marchés du carbone, ils permettent aux entreprises soumises à quotas des pays signataires du Protocole de Kyoto de compenser leurs excès d'émissions de gaz à effet de serre.

Bionersis est un acteur global du secteur des énergies renouvelables spécialisé dans la valorisation du biogaz de décharge. La capture de ces gaz à effet de serre permet de générer des crédits-carbone via l'enregistrement de projets dans le cadre du protocole de Kyoto.
Le modèle innovant de Bionersis est adapté aux pays d'Amérique Latine et d'Asie et contribue à la lutte contre le réchauffement climatique. www.bionersis.com

Contact : bionersis@i2d-paris.com

Dossier de Presse de Bionersis : <http://i2d-paris.com/bionersis/DPBionersis.pdf>